

3^{ème} entretiens de Rungis

L'étude du CREDOC, dont je tiens à remercier les équipes et le directeur Robert Rochefert, m'inspire trois réflexions concernant les perceptions et les attentes des français à propos de l'alimentation. Ces trois réflexions partent de réponses quasi-unanimes de personnes de l'échantillon représentatif interrogé. C'est assez important pour être souligné.

1. Le premier point concerne les valeurs et les plaisirs attachés à l'alimentation

97,3 des français sont d'avis que manger représente un bon moment à partager avec d'autres et 96,7% aiment se faire plaisir en mangeant.

Donc, malgré la conjoncture économique, et les interrogations sur les changements de comportements alimentaires, la convivialité et le plaisir restent au cœur de notre modèle alimentaire. Il s'agit pour moi d'un fait culturel très fort et spécifique à la France. L'autre grande civilisation qui partage ce fait culturel est la civilisation chinoise qui, après plus de quarante ans de privations et de formatage idéologique a retrouvé les joies et la convivialité des repas et de la gastronomie.

Ce fait culturel français justifie, sans doute à lui seul, le projet de demander à l'Unesco d'inscrire la cuisine française au patrimoine immatériel de l'humanité. Le Marché de Rungis soutient avec sympathie cette démarche.

2. Le deuxième point concerne les risques de pénurie alimentaire face à l'augmentation prévisible de la population mondiale.

92,5% des français considérant qu'il est important que la France soit autosuffisante en termes de production agricole. Cette opinion s'exprime après l'échec du cycle de Doha des négociations de l'OMC et en plein bilan à mi-parcours de la Politique Agricole Commune Européenne.

Je constate d'abord que M. Lamy n'est pas parvenu à convaincre ses concitoyens qu'ils pouvaient compter sur la production mondiale et sur le commerce international pour se nourrir dans l'avenir.

Autrement dit, la disparition des contingents tarifaires conduisant à plus d'importations à des prix bas liés au faible coût de la main d'œuvre des pays en voie de développement, donc à une réduction significative de la production française "non compétitive" laisse entière l'interrogation sur la disponibilité à terme de produits en quantité suffisante. La théorie économique de la spécialisation en fonction des "avantages compétitifs" trouve ses limites dans les situations de pénurie et de famine.

La sagesse et la prudence stratégique commandent, pour la France, de conserver un potentiel suffisant de production de ressources vitales dont la disponibilité à terme n'est pas assurée : énergie électrique notamment d'origine nucléaire, eau, production agricole.

Les mêmes commentaires s'appliquent à la PAC : le gel obligatoire des terres, les exportations agricoles subventionnés ont disparu. Mais nous ne pouvons pas accepter de nous aligner sur les orientations de pays du nord de l'Europe qui sont déjà très dépendants des importations pour leur alimentation. La France a des atouts naturels dont ils ne disposent pas : il ne serait pas équitable que la Politique Agricole Commune nous contraigne à nous en priver.

Notre Ministre de l'Agriculture, Michel BARNIER, en discute aujourd'hui à Annecy avec ces collègues européens : je suis convaincu de sa détermination à faire progresser des discussions vers une politique préservant nos ressources et nos capacités.

3. Le troisième point a trait à la perception des causes de la hausse des prix alimentaires.

De façon quasi unanime, les français n'attribuent la hausse des prix alimentaires ni aux agriculteurs (cités par 4,7% des réponses) ni aux petits commerçants (cités par 0,9% des réponses).

Pour les français, les fauteurs de hausse des prix sont les "intermédiaires" : industriels, intermédiaire de toute nature, grande distribution ...

Et bien sûr les grossistes de Rungis sont aussi considérés comme des "intermédiaires", facteur de hausse des prix.

Il s'agit là d'une interpellation forte et d'une critique somme toute directe de l'organisation de la distribution alimentaire en France. Circuits trop complexes, concurrence insuffisante, offres non transparentes ... : les qualificatifs ne manquent pas.

Je voudrais simplement apporter quelques éléments de clarification nous concernant. Les marchés de gros alimentaires, en France les Marchés d'Intérêt National, sont le maillon central d'un système de distribution alimentaire différent de celui des grandes surfaces. Notre système de distribution utilise un circuit court où les expéditeurs français de F&L, les mareyeurs des ports français ou les abattoirs livrent directement Rungis. Les productions espagnoles arrivent à Rungis directement du Marché Saint Charles par voie ferroviaire.

Il s'agit là de l'organisation logistique.

Par ailleurs, le rôle commercial des grossistes est double : ils recherchent constamment le meilleur sourcing pour leur divers clients ; en même temps, grâce à leur clientèle diversifiée ils optimisent la vente

en termes de quantités, de qualité et de prix des produits expédiés par leurs fournisseurs favorisant ainsi l'écoulement de ces produits, notamment en période de surproduction.

Il y a là une fonction permanente d'adaptation de l'offre et de la demande et donc d'amélioration de la fluidité du système de distribution. C'est le rôle très important des marchés de gros – et en particulier de Rungis – rendu possible par la diversité des clients, la multiplicité des fournisseurs et la concurrence entre grossistes.

Au total, ces fonctions logistique et d'optimisation de la fluidité du marché ont un coût économique modéré puisque la marge commerciale brute moyenne des opérateurs de Rungis est de l'ordre de 12 à 15%. Ceci souligne un des aspects de l'utilité économique collective des marchés de gros.

Cette conclusion ne vous surprendra pas ici et aujourd'hui.

J'ai d'ores et déjà le plaisir de vous annoncer que les 4^{ème} entretiens de Rungis se dérouleront ici le jeudi 24 septembre 2009 sur une thématique européenne et internationale.